

Consulter la NAF rév.2

Nomenclature d'activités française

Les nomenclatures d'activités et de produits ont été élaborées principalement en vue de faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. Leur finalité est donc essentiellement statistique et d'ailleurs les critères d'ordre juridique ou institutionnel sont écartés en tant que tels dans leur construction. La NAF, nomenclature d'activités française, est une nomenclature des activités économiques productives. La CPF, classification des produits française, vise à classer les biens et les services issus des activités économiques.

Pour chaque code NAF, un lien avec la CPF permet de visualiser les codes et intitulés des produits associés à chaque activité et d'accéder à l'ensemble de la CPF. Ces codes et intitulés ont été actualisés pour tenir compte de la mise à jour de la CPF au 1er janvier 2015 (CPF rév. 2.1.). La NAF et la CPF constituent une infrastructure offerte à tous, permettant des classements économiques. Des précautions sont toutefois à prendre lors d'utilisations non statistiques des nomenclatures (lien vers circulaire ministérielle). En particulier, comme le précise l'article 5, alinéa 1 du décret 2007-1888, " L'attribution par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), à des fins statistiques, d'un code caractérisant l'activité principale exercée (APE) en référence à la nomenclature d'activités ne saurait suffire à créer des droits ou des obligations en faveur ou à charge des unités concernées".

◀ 52.24 Manutention

▶ 52.24A Manutention portuaire

▶ 52.24B Manutention non portuaire

Section H : Transports et entreposage

▶ Division 52 : Entreposage et services auxiliaires des transports

▶ Groupe 52.2 : Services auxiliaires des transports

▶ Classe 52.24 : Manutention

Sous-classe 52.24A : Manutention portuaire

NOMENCLATURES

Dernière mise à jour le : 01/01/2008

Cette sous-classe comprend

- le chargement et le déchargement de marchandises ou de bagages dans les ports maritimes
- l'arrimage et le débarquement de conteneurs et d'autres marchandises dans les ports maritimes

Cette sous-classe ne comprend pas

- l'exploitation d'infrastructures de transport (cf. **52.21Z**, **52.22Z** et **52.23Z**)

Produits associés CPF rév. 2.1, 2015

- > **52.24.11 – Services de manutention de fret conteneurisé dans les ports**
- > **52.24.13 – Services de manutention d'autre fret dans les ports**